

**TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE VERSAILLES**

Le président

Versailles le

- 6 MAI 2020

ord n° 206 /2020

ORDONNANCE DE ROULEMENT MODIFICATIVE

Nous, Christophe MACKOWIAK, président du tribunal judiciaire de Versailles,

Vu notre ordonnances du 18 décembre 2019 fixant l'organisation des services des magistrats du siège et les audiences pour l'année 2020 ;

Vu notre ordonnance de roulement modificative du 16 mars 2020 ;

Vu les articles L 111-4, L. 121-3 et R 121-1 du code de l'organisation judiciaire ;

Vu la situation sanitaire relative à la propagation du virus covid-19,

Vu l'urgence et les nécessités d'assurer la continuité de l'activité judiciaire et du service public de la justice, dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

Fixons du 11 mai 2020 au 10 juillet 2020 les audiences du tribunal de proximité de Saint-Germain-en-Laye, selon le tableau joint :

EXPÉDITION CONFORME
A L'ORIGINAL
LE GREFFIER



Le président
Christophe MACKOWIAK

Audiences du tribunal de proximité de Saint-Germain en Laye

	Protection des majeurs	Saisies des rémunérations	Audiences civiles juge des contentieux de la protection	Activité civile du tribunal judiciaire	Tribunal paritaire des baux ruraux	Surendettement
mai	vendredi 29 mai 9h00		les jeudis 14 et 28 mai à 9h30	le mardi 19 mai à 9h30	le mercredi 13 mai à 14h00	le vendredi 15 mai à 9h30
juin	vendredi 19 juin 9h00	les lundis 15 et 29 juin à 9h30	les jeudis 4, 11, 18 et 25 juin à 9h30	les mardis 2, 9 et 16 juin à 9h30	le mercredi 10 juin à 14h00	le vendredi 5 juin à 9h30
juillet	vendredi 3 juillet 9h00		les jeudis 2 juillet et 9 juillet à 9h30	mardi 7 juillet à 9h30		le vendredi 1er juillet à 9h30

observations : les dossiers seront fixés sur plusieurs plages horaires, les parties seront informées par voie postale de l'éventuel changement d'heure